

Lettre d'information n°22



COVID-19

Assurer la continuité
pédagogique

L'école à la maison

Suite à l'annonce du Président de la République indiquant que les élèves ne seront pas accueillis dans les écoles à partir du lundi 16 mars, vous allez devoir progressivement assurer la continuité pédagogique pour vos élèves et le lien avec les familles.

Comment mettre en place la communication avec les familles ?

Par téléphone

Utilisez le téléphone de l'école ou effectuez un transfert d'appel sur votre téléphone pour le télétravail.

Ne transmettez pas votre ligne personnelle aux familles dans la mesure du possible. Avec votre téléphone, appeler les familles en mode "masqué" en laissant un message sur les répondeurs demandant de rappeler l'école si les familles ne décrochent pas.

@ Par mail

Plusieurs solutions pour récupérer les mails des familles pour la classe :

- extraction depuis Onde (demandez à votre directeur(rice)) puis importation dans votre outil de messagerie.
- extraction depuis votre carnet d'adresse puis importation dans votre outil de messagerie.

 Pensez à mettre **en copie cachée** les mails des familles. Dans la zone "Pour", sélectionnez "Copie cachée" ou "Cci".

Il est possible pour simplifier la communication de créer une adresse mail par classe :

<https://education.laposte.net/> (il s'agit d'une adresse temporaire).

Pour les directeurs, la messagerie est accessible depuis le webmail avec les identifiants de la boîte de direction.

@ Via votre site ou blog d'école

Si votre blog est actif et utilisé par les parents d'élèves, communiquez prioritairement par ce biais. Les parents sont habitués à y trouver l'information. Ca peut être aussi l'occasion de le relancer et de les habituer à le fréquenter si ce n'est pas le cas.

Pour ce qui concerne les sites, une aide technique peut vous être apportée si vous avez besoin d'en modifier la structure, notamment pour créer des onglets spécifiques. Pour ce faire, vous pouvez contacter votre référent numérique.

@ Via un Espace Numériques de Travail (ENT)

Si vous disposez d'un ENT, c'est l'outil qui va vous faciliter la classe à distance, car il dispose notamment des services intégrés de partage de documents et de messagerie.

Certaines plateformes proposent des offres gratuites mais plus limitées. Voici 2 ENT qui répondent aux préconisations du Ministère de l'Éducation Nationale que vous pouvez utiliser :

[ONE](#)

[Beneylu school](#)

Attention, si vous souhaitez créer un compte sur un ENT, certaines règles sont à respecter. Dans ce cas, vous pouvez également contacter votre référent numérique.

Un mini ENT : [Le petit bureau](#)



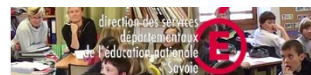
Via des permanences physiques

Il est possible d'organiser des permanences physiques à l'école ou dans un autre lieu (mairie, bibliothèque, etc...) durant lesquelles vous pourrez mettre à disposition des familles qui n'ont pas d'accès internet des informations papiers et des documents de travail pour leurs enfants. Cela doit rester exceptionnel.

Comment faire travailler mes élèves à distance ?

Vous allez communiquer un plan de travail à vos élèves. Pour vous accompagner à le construire, vous disposez des ressources institutionnelles proposées sur le site pédagogique SavoieEduC :

<http://www.ac-grenoble.fr/savoie/pedagogie/covid19.php>



En complément de ces ressources, vous trouverez ci-après quelques liens supplémentaires qu'il ne s'agit pas de transférer tels quels aux familles, mais d'utiliser en complément des ressources institutionnelles :

Des activités en ligne

[Jeux pédago](#)

[Logiciels éducatifs](#)

[Matika](#)

[Matoumatheux](#)

[Géogébra](#)

[Jerévisé.net](#)

[C@lculatice](#)

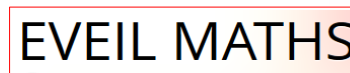
[GCompris](#)

[Observation réfléchie de la langue française](#)

[Tacit](#)

[le rallye lecture](#)

[Une sélection de jeux mathématiques pour le cycle 1](#)



Des plans de travail en ligne

[Classe numérique](#)



Des classes virtuelles :

Les classes virtuelles permettent de garder un lien direct avec les élèves.

- Privilégiez des groupes de 5 à 6 élèves pour un bon fonctionnement.
- Donnez au groupe d'élèves concerné un rendez-vous horaire. Prévoir, notamment pour les 1ères connexions un temps pour que les élèves accèdent à l'interface. (On peut se servir d'[Evento](#)).
- Penser à la gestion des micros des élèves, vous pouvez décider de les diffuser ou de les arrêter.
- Un bouton "Lever la main" permet de demander la parole.
- Il est possible de montrer des documents et d'utiliser un tableau virtuel.



Le PIA dans "Outils collaboratifs" possède un outil de classe virtuelle :

<https://cvirtuelle.phm.education.gouv.fr/Admin/Home>



Il y a aussi une classe virtuelle disponible sur le site du CNED "[Ma classe à la maison](#)"



Des espaces de stockage

[tribuu](#) Espace collaboratif.

Il est possible de rendre "public" des documents dans "Gérer les droits d'accès" puis de communiquer le lien.

Évitez d'ouvrir des espaces sur Google Drive qui n'héberge pas les données en Europe et n'est donc pas tenu de respecter toute la réglementation...

Sur les blogs et les ENT, vous disposez également d'espaces de stockage.

Un **document intéressant** proposé par l'IEN d'Annecy Ouest pour vous aider à élaborer votre plan de travail pour vos élèves (supports et emploi du temps, ressources par disciplines).

Toute l'équipe de circonscription se tient à votre disposition pour répondre à vos questions, vous accompagner dans cette mise en œuvre. [Une page sur le site de la circonscription](#) est mise en place et sera actualisée régulièrement.